

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 17, 18 et 19 mai 2016**

**2016 DAC 269** Subvention (22.000 euros) à l'association Musique Ensemble XXe (20e).

**MM. Bruno JULLIARD et Bernard JOMIER, rapporteurs.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 3 mai 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association Musique Ensemble XXe ;

Vu l'avis du Conseil du 20e arrondissement, en date du 3 mai 2016 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission, et par M. Bernard JOMIER, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement de 22.000 euros, dont 2.000 euros au titre du soutien en faveur des personnes en situation de handicap, est attribuée à l'association Musique Ensemble XXe 3, square Roland Garros 75020 Paris au titre de 2016. 2016\_01682 / 18005.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement 2016 de la Ville de Paris : nature 6574, fonction 33, ligne VF 40004. Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**